

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 892

Artikel: Syndicats : l'effritement continu
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018006>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'effritement continu

(jd) Lors des dernières élections fédérales, les candidats des syndicats n'ont guère brillé: plusieurs d'entre eux ont même mordu la poussière. Ainsi, au recul sensible de la gauche au Conseil national s'ajoute un affaiblissement des syndicats au sein de la députation socialiste.

Pour les syndicats, la tentation est forte de chercher les causes de cet échec du côté du parti socialiste et de son programme, trop marqué au coin de l'écologie et insuffisamment attentif aux préoccupations concrètes des salariés. C'est ce qu'on peut comprendre entre les lignes des déclarations de Fritz Reimann, président de l'Union syndicale suisse (USS), qui préconise une présence plus active des syndiqués dans le parti socialiste. Effectivement ce dernier n'est pas encore parvenu à formuler de manière convaincante la synthèse des exigences écologiques et des postulats de justice sociale, ce qui peut expliquer la méfiance chez la nouvelle classe moyenne et la déception de l'électorat traditionnel et, en définitive, les difficultés électorales qu'il connaît.

Néanmoins, le problème de la cohabitation entre socialistes et syndicalistes ne doit pas faire oublier l'affaiblissement du mouvement syndical et la mise en question de son rôle dans la vie économique, un phénomène qui n'est pas étranger au déclin de la capacité de mobilisation des syndicats, notamment en période électorale. La *Revue syndicale suisse* (n°4, 1987) propose à cet égard quelques données sur l'évolution des effectifs de l'USS et de l'emploi qui sont très éclairantes.

Le nombre des membres de l'USS est en baisse constante depuis 1975, passant de 471'000 à 441'000 en 1986. L'évolution des autres organisations de salariés est moins négative (syndicats chrétiens, Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques, Fédération des sociétés d'employés) mais partout on observe un tassement, une stabilisation ou une croissance minime des effectifs.

Première responsable, la baisse de l'emploi. Les syndicats, principale-

ment implantés dans le secteur industriel, sont touchés de plein fouet par l'érosion du secteur secondaire: plus de 130'000 postes de travail supprimés entre 1975 et 1984, et un léger redressement depuis 1985. Pourtant, globalement, l'emploi a quelque peu progressé au cours des dix dernières années (+ 40'000). Mais le déplacement s'est effectué vers le secteur tertiaire (+ 200'000) et des ateliers vers les bureaux.

Pourcentage du personnel de bureau dans quelques branches industrielles en 1986

| | |
|-------------------------|-------|
| Industrie du vêtement | 16,1% |
| Industrie horlogère | 17,1% |
| Industrie alimentaire | 20,3% |
| Industrie des métaux | 23,7% |
| Arts graphiques | 31,3% |
| Industrie chimique | 36,9% |
| Industrie des machines | 40,0% |
| Ensemble de l'industrie | 27,1% |

La «tiertiarisation» de l'économie constitue un véritable défi pour les syndicats, absents ou faiblement représentés dans des secteurs en pleine expansion comme les banques, les assurances, l'hôtellerie.

L'image mobilisatrice

L'«attractivité» des syndicats est aussi fonction de l'image que ces derniers donnent de leur action. Quoi de plus démobilisateur que la vision des travailleurs de Dubied défilant pour protester contre les mesures de licenciement dont ils font l'objet, alors même que l'entreprise est à l'agonie. Pourtant la chute de Dubied ne s'est pas produite en un jour. La situation actuelle est le résultat d'un long processus de dégradation. Certes l'absence de participation des tra-

Le grand nombre de travailleurs immigrés employés dans l'industrie et les services représente également une difficulté particulière pour le travail syndical. Si l'effectif des salariés étrangers a baissé de plus de 200'000 unités à la suite de la récession de 1974, il a crû de 80'000 entre 1980 et 1986. Actuellement, l'augmentation du nombre des personnes actives en Suisse est due en grande partie à l'immigration. La forte rotation du personnel, les importants changements quant aux pays d'origine de ces travailleurs ne facilitent pas le travail de recrutement et d'organisation des syndicats.

Ainsi la base traditionnelle des syndicats — l'ouvrier qualifié occupé à plein temps — cède le pas sous les effets conjugués de la crise et de la transformation des structures économiques. En 20 ans, les proportions respectives de l'industrie et des services se sont inversées; et même dans l'industrie, l'administration et la recherche ont gagné en importance. Le nombre des travailleurs à temps partiel a augmenté.

Dès lors, les syndicats, pour maintenir ou même développer leurs effectifs, ne peuvent compter seulement sur un meilleur taux de syndicalisation dans l'industrie: ils sont contraints de recruter également dans le tertiaire.

La rationalisation du travail et la concentration des entreprises ont favorisé la syndicalisation des ouvriers d'industrie. Aujourd'hui ces phénomènes frappent également le secteur tertiaire. Les employés, confrontés aux nouvelles techniques et à la ratio-

vailliers à la gestion des entreprises interdit l'accès aux informations de première main. Mais est-ce un raison suffisante pour que le syndicat renonce à mobiliser les travailleurs, à alerter l'opinion et les autorités sur les dangers que court l'entreprise? La négociation d'une convention collective n'épuise pas l'action syndicale, car sans emploi, la meilleure convention n'est plus que chiffon de papier. C'est aussi dans l'action préventive que se joue la crédibilité d'un syndicat.

Proportion de personnel étranger dans différents secteurs en 1986

| | |
|-------------------------------------|-------|
| Industrie alimentaire et fourragère | 42,7% |
| Industrie textile | 58,4% |
| Habillement, chaussure, lingerie | 80,4% |
| Arts graphiques | 38,7% |
| Industrie chimique | 30,1% |
| Métallurgie | 61,5% |
| Machines | 41,9% |
| Industrie horlogère | 32,8% |
| Construction | 63,2% |
| Commerce | 23,7% |
| Banques | 11,8% |
| Hôtels, restaurants | 49,4% |
| Santé | 27,2% |

Emploi dans quelques secteurs économiques importants

| | 1975 | 1985 | évolution en % |
|--------------------------|--------|--------|----------------|
| Produits alimentaires | 97000 | 93800 | - 3,3 |
| Boissons et tabac | 16400 | 14000 | - 14,6 |
| Habillement | 57400 | 39100 | - 31,4 |
| Chimie | 74400 | 72300 | - 2,8 |
| Arts graphiques | 61600 | 59900 | - 2,8 |
| Métallurgie | 187100 | 186500 | - 0,3 |
| Construction de machines | 284400 | 253000 | - 11,0 |
| Horlogerie | 73800 | 42600 | - 42,3 |
| Construction | 234600 | 223900 | - 4,6 |
| PTT | 50800 | 57000 | + 12,2 |
| CFF | 40900 | 37100 | - 9,2 |
| Banque | 75800 | 101200 | + 33,5 |
| Assurances | 36200 | 48700 | + 34,5 |
| Hôtels, restaurants | 167500 | 178200 | + 6,4 |

nalisation de leurs activités et dont le statut — au moins pour les moins qualifiés d'entre eux — ne se distingue plus guère de celui de l'ouvrier (salaire, promotion), vont-ils spontanément venir gonfler les effectifs des organisations syndicales?

Le sociologue René Höpflinger constate, dans le même numéro de la *Revue syndicale*, que malgré le nivellement des différences objectives entre ouvriers et employés, nombreux parmi ces derniers sont ceux qui n'ont pas ajusté leur conscience sociale à cette situation nouvelle. Les employés ont peu conscience d'appartenir à une catégorie sociale; ils se définissent plutôt en fonction de leur formation, de leur expérience professionnelle ou de leur position dans l'entreprise; une orientation très individualiste.

Néanmoins une analyse plus précise montre que la perception du besoin d'une organisation collective n'est pas totalement absente. Divers groupes d'employés sont favorables aux contrats collectifs et conscients de la nécessité de s'organiser pour défendre leur situation professionnelle. Encore faut-il que les syndicats mobilisent ce potentiel et adaptent leurs structures et leur action à la diversité de cette catégorie professionnelle: abandon du recrutement sur le modèle du syndicat d'industrie, large autonomie laissée aux groupes d'employés dans le cadre du syndicat pour traiter des problèmes professionnels propres à cette catégorie. ■

TECHNOLOGIES DE POINTE

On ne donne qu'aux riches

(pi) Le Jura, ce n'est un secret pour personne, cherche à promouvoir son économie en offrant un tourisme de qualité, et surtout en attirant des industries. Le deuxième Programme de développement économique (1987-1990) adopté l'été dernier par le Parlement précise d'ailleurs les objectifs à atteindre, les mesures à prendre, les priorités à respecter et les moyens à mettre en œuvre.

La situation marginale du canton et son taux d'imposition élevé sont des obstacles de taille que tente de surmonter le Service de l'économie et de l'habitat. Mais en plus de ces difficultés «classiques», le Jura doit se battre pour que sa marginalité de fait ne s'accroisse pas par une politique d'équipement en matière d'infrastructures de pointe qui avantage les grands centres. Ainsi en est-il des nouvelles technologies de télécommunication: les PTT se basent sur le principe éprouvé de la demande effective. Seront équipées prioritairement les régions où un besoin existe déjà. Les régions décentrées ou peu industrialisées, où la demande est faible, seront servies plus tard. Les conséquences sont faciles à imaginer: durant plusieurs années, les régions peu développées seront en plus sous-équipées, donc moins

attractives pour les entreprises susceptibles de venir s'y installer. Cette manière de faire est en totale contradiction avec la volonté politique de favoriser le développement des régions marginales.

Le soutien à leur économie ne doit pas se faire uniquement à coup d'aides financières ou de subsides, mais aussi par la mise à disposition d'infrastructures de pointe, capables de compenser partiellement d'autres désavantages. Les PTT ont certes choisi une douzaine de communes pour participer au projet «Communes modèles suisses pour la communication». Mais là aussi, le dossier à présenter pour être choisi impliquait d'avoir des projets précis. Les possibilités de communication de cette fin de siècle restent en Suisse une chose qu'il faut mériter alors qu'elles devraient être un équipement de base pouvant susciter l'innovation.

Les Français, pourtant réputés centralisateurs, ont, avec le Minitel, justement gagné ce pari grâce au câblage optique et à un système de taxation attractif: toutes les régions ont été équipées et la mise en service du système s'est faite en une fois sur l'ensemble du territoire, après une période d'essai. ■